



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact****Article R. 122-3 du code de l'environnement**

N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement**Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement***Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative****Cadre réservé à l'administration**Date de réception
04.04.2015Dossier complet le
01/04/2015N° d'enregistrement
F09375P0068**1. Intitulé du projet**

Travaux de réhabilitation de la digue du port du Traouquet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI La Bastide de Cap Nègre

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Marisa BRUNI-TEDESCHI (Associée-gérante)

RCS / SIRET

48074111500012

Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnellement correspondant du projet.**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° e)	Travaux, ouvrages et aménagements sur le domaine public maritime et sur les cours d'eau. Construction ou extension d'ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion ou reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers anciens, et travaux maritimes susceptibles de modifier la côte par la construction, notamment de digues, môles, jetées et autres ouvrages de défense contre la mer, d'une emprise totale inférieure à 2 000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire****4.1 Nature du projet**

La digue et l'abri constituée par le port font l'objet d'une AOT du DPM renouvelée à la SCI La bastide du cap Nègre pour deux ans à compter du 1er janvier 2014. Cette digue est aujourd'hui effondrée.

Dans sa configuration originelle de 1938, la digue était de 65 mètres linéaires avec une partie en béton de 40 mètres linéaires. Le pied de digue était constitué de blocs pyramidaux et cubiques pour l'extension. Ces blocs sont d'environ 1 m3 et ne pèsent pas plus de 2 tonnes pour les plus gros. En 2008, des phénomènes de tempêtes intenses ont fini de détruire cette digue qui avait déjà subi de nombreux assauts en 70 ans d'existence. Ainsi, les 40 mètres linéaires de la digue en béton ont fini par exploser sous la pression des vagues et les morceaux se sont couchés vers la côte par blocs allant de quelques tonnes à environ 15 tonnes pour les plus gros.

Le projet consiste en la réhabilitation de la digue de protection effondrée du port privé du Traouquet.

4.2 Objectifs du projet

Les travaux de réhabilitation consisteront à rebâtir un enrochement qui viendra chapeauter l'existant tout en le recouvrant. Les interstices créés par l'éboulement de la digue au cours du temps seront comblés dans un premier temps par des blocs ronds d'environ 1 m³ (1 à 2 tonnes). Puis, une fois ces béances comblées et homogénéisées, elles seront recouvertes de blocs de rochers de formes plutôt cubiques de 4 à 5 m³ (5 à 6 tonnes). L'ouvrage ne dépassera pas la hauteur de digue originelle, à savoir environ 2,20 m au dessus du niveau de l'eau. Les éléments bétons écroulés actuellement visibles à la surface seront intégralement recouverts par cette carapace pour donner une vision harmonieuse. Les travaux nécessiteront l'apport d'environ 1200 m³ de roches sur une longueur de 40 mètres linéaires de digue et une largeur d'environ 10 mètres. La profondeur d'eau moyenne de la zone de travaux est de 4,5 mètres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Afin de réaliser ces travaux, la SCI La Bastide du cap Nègre a mandaté la société de travaux sous-marins "Subship Service". Elle utilisera pour ces opérations une barge de travaux de 15 m de long pour 7 m de large équipé d'une grue de 40 T/m. Son tirant d'eau, chargée ou non, n'excède pas 1 m.

Cette barge dispose de 2 poteaux hydrauliques qui servent d'ancrage. La barge se positionnera au plus près de la digue et plantera ces pieux à l'aplomb de sa coque dans la bande de sable existante afin de pouvoir travailler sans dommage sur l'écosystème. Pour cela, des plongeurs baliseront les zones sableuses avant les travaux par des bouées sphériques. Les scaphandriers intervenant au cours des opérations disposeront d'un système de communication avec la surface et de caméra vidéo embarquée permettant de conduire au mieux les opérations.

Les rochers utilisés pour la réhabilitation de la digue proviendront de la carrière de la société "Transport Jean Louis" à Besse-sur-Issole. Il s'agira de pierres calcaires d'aspect rougeâtre conformément aux attentes de la DDTM. Elles seront lavées en carrière afin de ne pas transporter de particules fines sur le site des travaux. Les pierres existantes ne seront pas déplacées et les nouvelles pierres viendront combler les espaces vacants puis recouvrir l'ensemble de l'ouvrage. Ces opérations ne soulèveront donc pas ou très peu de sédiments. Un filet anti-pollution sera toutefois disposé au plus près de la digue pour contenir d'éventuels mouvements de fines. Il sera déplacé au gré des déplacements de la barge.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, la digue aura pour effet la protection du port-abri du Traouquet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration au titre de la "Loi sur l'Eau" (L.211.1 et suivants) : R214-1. Rubrique 4.1.2.0 ; incluant une étude d'incidence comportant un volet Natura 2000.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Procédure de déclaration

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Grandeurs de l'ouvrage dans sa configuration définitive :	
- Longueur :	40 mètres linéaires
- Largeur :	12,48 mètres linéaires
- Emprise :	499,2 m ²
- Hauteur totale de l'ouvrage :	6,90 mètres
- Hauteur dépassant du niveau moyen des eaux :	2 mètres
- Volume de roches apporté sur le site :	1200 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

83 980 - Le Lavandou /
Cavalière

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 6 ° 26 '21,81" E Lat. 43 ° 8 '43,55" N

Point d'arrivée : Long. 6 ° 26 '23,20" E Lat. 43 ° 8 '41,66" N

Communes traversées :

83 980 - Le Lavandou / Cavalière

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Port-abri privé sous AOT

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Révision générale du POS de Le Lavandou valant élaboration du PLU approuvée par Délibération du Conseil Municipal du 28/03/13.

La partie terrestre de la zone d'étude se situe en espace classé 1Nr par le PLU. Il correspond aux espaces naturels remarquables au titre de la loi littoral présentant une grande qualité et nécessitant une protection renforcée. Le règlement du PLU précise pour les secteurs classés N : " Est autorisée toutes occupations ou utilisations du sol autre que celles interdites à l'article 1N.1 si elle est compatible avec le caractère de la zone. Les constructions, installations et travaux s'ils sont nécessaires à l'entretien, à la gestion, à la protection et à la mise en valeur du site." Il précise pour les secteurs classés Nr : Sont autorisés " Dans le secteur 1Nr : Les aménagements légers définis à l'article R.146-2 du code de l'Urbanisme".

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZNIEFF Continentale de type I "CAP NEGRE" (N° national : 930012538) - ZNIEFF Marine de type II "CAP NEGRE" (N° national : 93M000086)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Lavandou (83 980)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aire marine adjacente du Parc national de Port-Cros
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques d'inondation approuvé par Arrêté Préfectoral du 20/11/2000
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR9310020 - ZPS "Iles d'Hyères" - inclus FR9301613 - pSIC/SIC/ZSC "Rade d'Hyères" - inclus FR9301624 - pSIC/SIC/ZSC "Corniche varoise" - 540 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de 1 200 m3 de blocs rocheux calcaires d'aspect rougeâtre de 1 à 5 tonnes chacun issus d'une carrière de Besse-sur-Issole
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux concernent une rénovation d'un édifice existant. L'ouvrage définitif ne gagnera donc pas en surface sur l'écosystème environnant. Des mesures seront prises préalablement et durant les travaux afin d'éviter toute atteinte directe aux habitats, à la faune et à la flore présente. Il subsistera toutefois une perturbation liée au bruit produit par les engins de chantier durant les journées de travaux (30 jours).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les pierres utilisées pour la réfection de la digue seront préalablement lavée en carrière pour éviter le transport de fines dans le milieu marin récepteur. Les pierres recouvriront la digue existante et les blocs de roches déjà présents seront laisser en place. La remise en suspension de matériaux fins sera donc très limitée. De plus un système de confinement de type barrage anti-MES sera déployé au plus près de la digue pour éviter le transport de matériaux fins. Aucune perturbation n'est attendue compte-tenus des mesures de préventions envisagées avant et durant les travaux (balisage des herbiers à posidonie et cymodocée, barrage anti MES, etc.).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise sur le DPM de l'ouvrage restauré est inférieure à celle de l'AOT originelle (500 m2 env.).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les pierres utilisées pour la réfection de la digue seront préalablement lavée en carrière pour éviter le transport de fines dans le milieu marin récepteur. Les pierres recouvreront la digue existante et les blocs de roches déjà présents seront laisser en place. La remise en suspension de matériaux fins sera donc très limitée. De plus un système de confinement de type barrage anti-MES sera déployé au plus près de la digue pour éviter le transport de matériaux fins.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le bruit se limitera au fonctionnement aux travaux opérés par la pelle mécanique de la barge de travail durant 30 jours environ.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vibrations seront limitées au dépôt des blocs durant les 30 jours de travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux auront lieu exclusivement de jour.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Limité aux échappements de la barge de travail.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le dossier fait l'objet d'une procédure de déclaration au titre de la "Loi sur l'Eau" incluant un document d'incidence. Ce document sera très détaillé et s'appuiera sur une campagne de terrain récente de caractérisation des biocénoses présentes sur le site des travaux, ainsi que sur l'expertise des documents d'études et d'inventaires disponibles dans la zone environnante (documents d'objectifs Natura 2000, études CARTHAM de l'Agence des Aires Marines Protégées, documents d'urbanismes, etc.).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Résumé non technique du dossier de déclaration Loi sur l'Eau

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Carqueiranne** le, **24 mars 2015**

Signature

